

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DECLASSEMENT DE L'ALLEE ALEXANDRE FLEMING A RIS-ORANGIS

ENQUETE PUBLIQUE DU 04 OCTOBRE 2021 AU 18 OCTOBRE 2021
INCLUS SOIT 15 JOURS

(ARRETE N°2021/324 DU 24 AOUT 2021)

PROJET : Declassement de l'allée Alexander Fleming a Ris-Orangis.

CONSULTATION : L'arrêté d'ouverture d'enquête, le dossier de consultation ainsi que le registre seront à la disposition du public :

- A la mairie de Ris-Orangis 91130, siège de l'enquête, service urbanisme, Place du Général de Gaulle :
 - lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,
 - jeudi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Ces horaires sont susceptibles d'être adaptés pour tenir compte des mesures sanitaires liées au COVID 19.

- Sur le site de la mairie de Ris-Orangis : <https://www.mairie-ris-orangis.fr>

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR, Monsieur Jean-Pierre DENUC, Architecte- Urbaniste-Enseignant en retraite, se dérouleront en mairie de Ris-Orangis :

- Vendredi 08 octobre 2021 de 09h00 à 12h00
- Mardi 12 octobre 2021 de 14h00 à 17h00

Toutes les mesures sanitaires seront prises pour assurer la réception du public selon les dispositions réglementaires en vigueur.

OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS du public pendant l'enquête :

- Sur le registre d'enquête papier en mairie de Ris-Orangis, service urbanisme,
- Sur le registre dématérialisé accessible depuis le site internet de la Ville,
- Par courriel à l'adresse : urbanisme@ville-ris-orangis.fr
- Par courrier à l'adresse : Monsieur le Commissaire Enquêteur – Hôtel de Ville – Service Urbanisme – place du Général de Gaulle – 91130 RIS-ORANGIS.

RAPPORT ET CONCLUSIONS du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet et en mairie de Ris-Orangis, dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête publique et ce durant un an.

DECISION : Le déclassement sera prononcé par voie de délibération.